

Date de Convocation : 20/02/2024	Décisions N° : 2024- 07	Membres : En Exercice : 13	Présents : 0	Votants : 0
-------------------------------------	----------------------------	----------------------------	--------------	-------------

Le 26/02/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de PRADAL Gérard

Etaient présents : PRADAL Gérard, CHASSAGNE Chrystel, OUSTRY Michel, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, MALGOUZOU Nathalie, NOEL Géraud, THER Benoît, TOURLAN Anne, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, PUYBOUFFAT Delphine,

Etaient Absents ou excusés : AMARAL Emmanuelle

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -118 933.78 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 17 072.87 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution («»ExcédentLibSoldeINV - 001) de la section d'investissement de : 83 858.38 €

Un solde d'exécution (Excédent«LibSoldeFonc - 002) de la section de fonctionnement de : 98 383.67 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 90 745.00 €

En recettes pour un montant de : 65 500.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 60 320.40 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par «Ass»«emblemDelib»«AssembléeDelib», soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 60 320.40 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 55 136.14 €